Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-213503436-20260316-2026_17-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE
TRESBŒUF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRESBŒUF

Séance du 6 mars 2026

Effectif légal : 15
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Absents représentés : 2
Nombre de votants : 15
Quorum réuni

Le six mars deux mille vingt-six,
Le conseil municipal de la commune de TRESBOEUF s'est réuni dans la salle Jean-Baptiste Chevrel, sur convocation en date du deux mars deux mille vingt-six, adressée par Mme ROUX Laurence, Maire.

Sont présents : Mme BOISNARD Christine, Mme DUCLOS-BAREL Sandrine, M. DELEFOSSE Pierre, Mme HENNINOT Emmanuelle, Mme GUILLOT Patricia, M. HUREL David, Mme JOUAND Vanessa, Mme LOUIS Gwénola, M. NIMAL Gérald, M. Thierry HUCHET, Mme ROUX Laurence, M. ROBERT Michel, M. TOINEL Alain,

Pouvoirs : Absente représentée
Mme ROUILLE Océane par M. TOINEL Alain
M.VACHEROT Romain par Mme BOISNARD Christine

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de désigner à main levée le secrétaire de séance. Mme JOUAND Vanessa a été désignée en qualité de secrétaire de séance (article L. 2121-15 du CGCT).

Frais de scolarité de l'école de CREVIN - délibération 2026-17
La commune de CREVIN a adressé une demande de participation aux charges de fonctionnement 2025-2026 de l'école publique pour la scolarisation de 2 enfants domiciliés à Tresbœuf :

- 1 élève de maternelle pour un montant de 1314,65€,
- 1 élève de primaire pour un montant de 554,66€.

Considérant la demande de participation aux frais de fonctionnement de l'école de Crevin pour l'année 2025/2026,

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :
- Approuve la participation aux frais de fonctionnement de l'école de Crevin pour l'année 2025/2026 pour 2 élèves domiciliés à Tresbœuf :
- 1 élève de maternelle pour un montant de 1314,65€,
- 1 élève de primaire pour un montant de 554,66€.

Pour extrait conforme,
La Maire,
Laurence ROUX

La Secrétaire
Vanessa JOUAND